



Déclaration environnementale 2008



EMAS
Information
validée
REG.NO.BE-BXL-000009

POLITIQUE SCIENTIFIQUE FEDERALE



Introduction

Dans le courant de l'an 2006, la Politique scientifique fédérale (PSF) a mis en place et enregistré un système de management de l'environnement (EMAS) conformément au règlement européen 761/2001.

En se dotant d'un SME (système de management de l'environnement), qui a très vite gagné l'adhésion de tout son personnel, la PSF marque son intérêt et son engagement pour le développement durable, le respect de notre milieu de vie et fait preuve de sa volonté de diminuer l'impact de son activité sur l'environnement.

S'appuyant sur ses missions de base et son influence, la PSF ne ménage pas ses efforts pour relayer l'information auprès des parties prenantes et des collaborateurs des ESF (établissements scientifiques fédéraux) en les sensibilisant aux grands défis environnementaux.

L'enregistrement EMAS a un double objectif :

- montrer nos performances environnementales et faire changer les comportements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur;
- intégrer dans l'esprit de tous et dans notre fonctionnement quotidien la notion de gestion responsable et durable du milieu ainsi que le principe d'amélioration continue.

Avant toute chose, une démarche structurée et des outils spécifiques de gestion ont été mis en œuvre. Cette démarche a permis d'analyser notre impact direct et indirect sur l'environnement et d'en dégager des aspects environnementaux significatifs. Ces aspects environnementaux significatifs ont conduit à une déclaration de politique environnementale et à leur traduction en objectifs.

Ainsi avons nous dégagé six objectifs liés à notre impact direct et deux liés à notre impact indirect. Les moyens techniques, humains et financiers nécessaires ont été mis en œuvre pour faire vivre notre SME.

Les six objectifs directs ont fait l'objet d'actions multiples qui ont permis d'en atteindre la plupart. Ces actions ont principalement porté sur la communication : newsletter thématique, site extranet informatif sur l'évolution de nos indicateurs de performances environnementales, campagnes d'affichage, etc. Lorsque des investissements se sont avérés pertinents pour favoriser la réalisation d'objectifs, nous les avons consentis. C'est ainsi que nous avons investi dans l'achat d'un nouveau lave-verres économe en eau, en énergie et en produits de lavage ou dans l'achat de tasses en remplacement des gobelets en plastique ou papier pour les boissons chaudes. L'utilisation performante de l'informatique et le renouvellement du parc de matériel par des outils équivalents mais choisis parmi les plus performants du marché est le troisième axe qui nous a permis d'atteindre nos objectifs de performance environnementale.

Les deux objectifs indirects ont été supportés par des efforts visant à développer la conscience environnementale des acteurs de ces domaines. Durant cette année 2007, la Politique scientifique fédérale s'est concentrée sur l'influence qu'elle peut avoir auprès des personnes avec lesquelles elle interagit, notamment grâce à la participation à de nombreux événements durant lesquels nous avons pu mettre en valeur l'intérêt d'un respect de l'environnement. Parmi ceux-ci, la présentation par la RTBF de nos actions quotidiennes en matière de réduction de nos impacts environnementaux directs.

Tout au long de ces années, le système s'est construit et s'est consolidé. L'analyse initiale a été revue et les conclusions ne montrent pas la nécessité de procéder à des changements significatifs. Par conséquent, la Politique environnementale ainsi que les objectifs et le plan d'action qui en découle sont reconduits.

Dans l'ensemble, les membres de la Politique scientifique fédérale peuvent, je crois, être fiers de leurs réalisations. S'inscrivant dans une logique d'amélioration continue, la PSF ne compte pas s'arrêter à la gestion du Système EMAS. Cette année, elle a mis en place une cellule qualité environnement dont la mission est l'implémentation d'un système de management intégré (ISO 9001-EMAS). Cette démarche traduit notre volonté d'améliorer continuellement nos performances de management tant au niveau de notre « core business » qu'au niveau de l'environnement.

La présente déclaration a pour objectif de montrer les évolutions de nos performances environnementales depuis la mise en place du système EMAS.

Tout au long de ce document, vous pourrez apprécier de manière concrète notre engagement.

Bonne lecture !

Dr Philippe Mettens
Président du Comité de direction

Table des matières

I - La Politique scientifique fédérale	6
I.1 - Notre identité	
I.2 - Nos valeurs	
I.3 - Missions et activités	
I.4 - Structure	
I.5 - Localisation	
II - Politique environnementale	8
III - Présentation du Système de management environnemental	9
III.1 - Périmètre du Système de management environnemental (SME)	
III.2 - Activités de la Politique scientifique fédérale	
III.3 - Structure et responsabilité du SME	
III.4 - Schéma de fonctionnement du SME	
III.5 - Actions de communications	
IV - Impacts directs liés aux activités de la Politique scientifique fédérale	14
V - Objectifs relatifs aux aspects environnementaux directs	15
V.1 - Mobilité	
V.2 - Papier	
V.3 - Énergie	
V.4 - Déchets	
V.5 - Eau	
V.6 - Achats	
VI - Faits relatifs aux aspects environnementaux directs	17
VI.1 - Mobilité	
VI.2 - Papier	
VI.3 - Énergie	
VI.4 - Déchets	
VI.5 - Eau	
VI.6 - Achats	
VII - Impacts environnementaux indirects liés aux missions et au rôle de la Politique scientifique fédérale	29

VIII - Les objectifs liés aux aspects environnementaux indirects	30
VIII.1 - Missions	
VIII.2 - Influence	
IX - Faits liés aux aspects environnementaux indirects	31
IX.1 - Missions	
IX.2 - Influence	
X - Conclusion	32
XI - Déclaration de validation	33

I - La Politique scientifique fédérale

I.1 - Notre identité

La Politique scientifique fédérale était connue auparavant sous l'appellation 'Services fédéraux des affaires scientifiques, techniques et culturelles' (SSTC). Ce changement de nom fait suite à la réforme « Copernic » de l'administration fédérale.

Le champ d'action du département est très vaste. Il gère un budget annuel d'environ 620 millions d'euros. Il compte aujourd'hui près de 2840 agents dont 33% de niveau universitaire (moyenne fédérale: 19%) et 55% de contractuels. Les femmes et les hommes sont présents à parts plus ou moins égales.

I.2 - Nos valeurs

L'impartialité, le service de l'intérêt général, la vision à long terme, la rapidité, la clarté et la compétence... sont au cœur de notre démarche. La Politique scientifique fédérale se veut une administration fédérale innovante, respectueuse de l'environnement, caractérisée par la créativité et l'excellence dans le soutien qu'elle apporte au processus de décision de l'autorité politique et dans les services qu'elle rend aux citoyens.

I.3 - Missions et activités

La Politique scientifique fédérale (Code Nace 84.1) a pour mission la préparation, l'exécution et l'évaluation de la politique scientifique et de ses prolongements en particulier :

- la mise en œuvre, sur mandat du Gouvernement, via les DG « Recherches & Spatial » et « Coordination & information », de moyens scientifiques et techniques en appui des compétences de l'Autorité fédérale ;
- la constitution d'une capacité d'expertise permanente dans les Universités et Centres de recherche au service de l'Autorité fédérale dans les domaines scientifiques et techniques ;
- le soutien aux dix établissements scientifiques fédéraux placés sous la tutelle du SPP Politique Scientifique, ainsi qu'au SIST (Service d'information techniques et scientifiques) et à Belnet, dans leur gestion administrative, financière et matérielle et la coordination et la valorisation de leurs activités de recherche et de service public scientifique.

En outre, en janvier 2002, le Premier Ministre et le Ministre de la Politique scientifique ont convenu de charger le département de la question des biens culturels spoliés pendant la guerre à la communauté juive.

II - Politique environnementale

La maximisation du potentiel scientifique et culturel belge au profit des décideurs politiques, des scientifiques, des industriels et des citoyens : « une politique pour et par la science »

Notre mission, telle que formulée ci-dessus, exige de nous d'être proactifs dans bien des domaines : un des défis actuels de notre société est d'intégrer au mieux l'environnement dans l'activité quotidienne et cela pour préserver le futur.

En réponse à ce défi, nous avons, depuis juin 2002, pris la problématique environnementale à bras-le-corps et fin 2004, l'Institut Bruxellois de la Gestion de l'Environnement (IBGE) nous a décerné le label "Entreprise éco-dynamique".

Aujourd'hui, je m'engage avec vous à aller plus loin encore dans l'organisation et l'amélioration continue de nos performances environnementales : en cohérence avec le Plan Fédéral de Développement Durable et en tant qu'institution fédérale, la Politique scientifique entend jouer un rôle moteur et satisfaire à sa fonction d'exemple en instaurant un Système de Management Environnemental (SME) conforme aux exigences du règlement européen EMAS (Environmental Management and Audit Scheme).

Reconnaissance externe de nos efforts continus pour l'optimisation de nos consommations des ressources, pour la prévention et la maîtrise de nos pollutions, l'enregistrement EMAS concernera, dans un premier temps, l'administration de la Politique scientifique, localisée aux n° 8 et 4 rue de la Science.

Pour la mise en oeuvre et le maintien de notre SME, je compte sur chacun d'entre vous et confie la responsabilité au coordinateur environnemental.

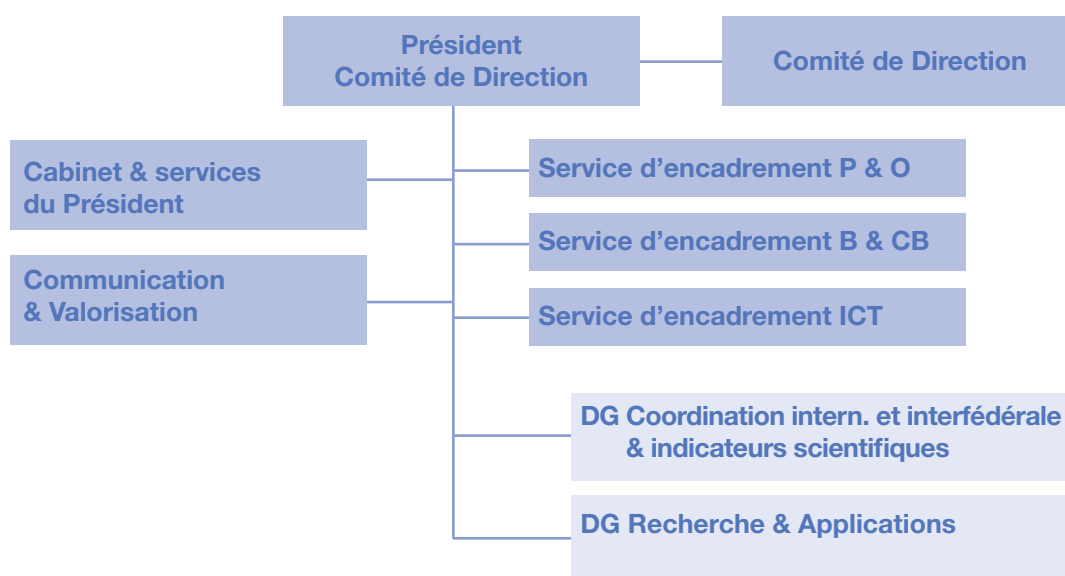


Dr. P. **METTENS**
Président du Comité de Direction

Au travers de ce SME, la Politique scientifique vise :

- **la conformité totale à la réglementation environnementale** applicable ;
- la **maîtrise** et la **réduction des impacts identifiés** de nos activités quotidiennes :
 - consommations d'énergie, tant électrique que de chauffage ;
 - consommations de papier ;
 - consommations d'eau ;
 - déplacements ;
 - émissions de déchets;
- la **mise à profit de notre influence**, dans le cadre de notre mission, pour le développement et l'accroissement :
 - des recherches et applications ayant un potentiel positif sur l'environnement, telles que celles relatives au développement durable, au développement de satellites et d'avions environnementalement performants ;
 - de la sensibilisation à l'environnement des acteurs avec lesquels la Politique scientifique interagit, tels les décideurs politiques, les scientifiques, les industriels et les citoyens.

III - Présentation du Système de management environnemental



III.1 - Périmètre du Système de Management Environnemental (SME)

La Politique scientifique fédérale a mis en place un SME répondant aux exigences du règlement Européen EMAS n°761/2001 (modifié par le règlement 196/2006).

Ce système de gestion dynamique de l'environnement concerne l'ensemble des activités liées à la Direction Générale (DG) de la Coordination interfédérale, internationale et des indicateurs scientifiques et à la Direction Générale (DG) Recherche et applications aérospatiales, ainsi que les services d'encadrement, en ce compris la Communication & valorisation et le Cabinet du Président. En revanche, le périmètre de certification ne couvre pas les activités du SIST, ni celles de Belnet. Les établissements scientifiques ne sont pas non plus inclus dans le périmètre.

Le champ d'application du SME englobe, cette année, environ 245 membres du personnel en équivalent temps plein (ETP) soit 309 personnes répartis dans les deux bâtiments précités. Le bâtiment situé au 8, rue de la Science est occupé entièrement par des agents de la Politique scientifique. Ils sont répartis sur 8 étages. Le bâtiment compte également 2 étages en sous-sol. Le second immeuble, situé au n°4 de la même rue, n'est occupé par nos agents que sur deux plateaux. L'ensemble représente une surface de 6747 m² avec 19 places de parking voiture et 10 places de parking vélo. Les surfaces sont principalement occupées par des bureaux et des salles de réunion. Chacun des bâtiments dispose d'un espace de convivialité pour la pause de midi.

III.2 - Les activités de la Politique scientifique fédérale

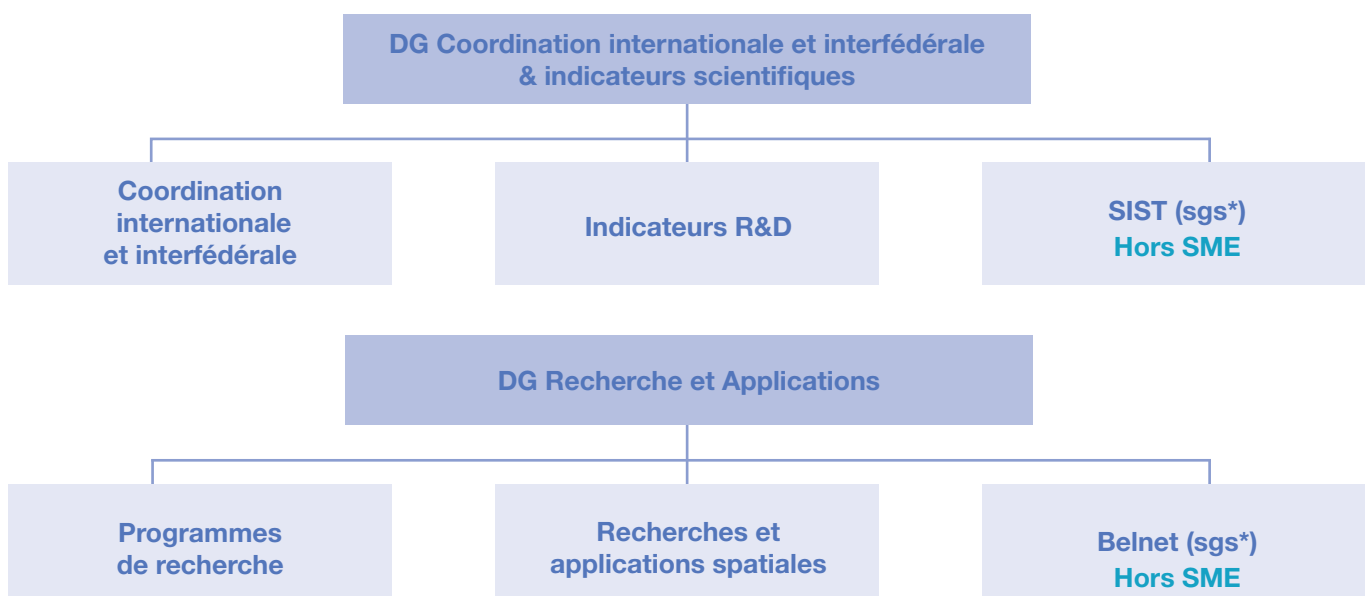
Les activités de la Politique scientifique fédérale concernées par le SME peuvent être scindées en deux : d'une part les activités d'encadrement et d'autre part les activités opérationnelles.

Les premières sont englobées dans les services d'encadrement Personnel et Organisation, Budget et Contrôle de gestion, ICT ainsi que les services du Président et la Direction de la Communication & de la Valorisation.

Les activités opérationnelles sont regroupées sous deux directions générales. La direction de la Coordination interfédérale, internationale et des indicateurs scientifiques englobe le pôle relation et information. La direction recherche et applications aérospatiales, quant à elle, se concentre sur:

- d'une part, la mise en œuvre et le suivi de grands programmes de recherche liée aux compétences fédérales telles que le développement durable, la société de l'information ou la cohésion sociale ;
- d'autre part la maximalisation du potentiel scientifique et économique belge dans les secteurs du spatial et de l'aéronautique.

Organigrammes des activités opérationnelles



* service de l'État à gestion séparée

III.3 - Structure et responsabilité du SME

La coordination et le suivi du SME sont confiés au coordinateur environnemental de la Politique scientifique fédérale. Sa position dépendant directement du Président du Comité de Direction offre l'indépendance requise pour permettre un travail critique. Dans cette tâche, il est soutenu par des correspondants EMAS dans chaque service qui ont pour rôle de relayer l'information essentielle au respect des bonnes pratiques environnementales. De plus, le coordinateur environnemental participe activement à la Cellule Développement Durable pour ce qui concerne son domaine de compétence.

3.4 - Schéma de fonctionnement du SME

Un SME consiste à mettre en place une organisation telle que l'environnement soit pris en compte à tous les niveaux de l'institution. L'objectif premier est d'améliorer de manière continue les performances environnementales.

L'implémentation d'un tel système est basée sur une démarche structurée qui permet d'identifier les priorités, d'établir un programme d'actions, de mettre en œuvre les moyens tant techniques que financiers et humains, de suivre et vérifier les évolutions pour pouvoir réviser, le cas échéant, le système.

Analyse environnementale

Identifier les impacts de l'institution sur l'environnement.
Analyse SWOT.
Prioriser les impacts négatif significatifs.

Politique environnementale

Encadrer et guider l'amélioration continue (Président du Comité de Direction avec les personnes responsable).
Définir une vision stratégique dans laquelle s'inscrit la gestion des performances environnementales.

Planification des objectifs, cibles et programmes

Traduire la politique environnementale en objectifs chiffrés et mesurable.
Programme d'actions en vue de la réalisation des objectifs.

Implémentation

Mettre en place différentes procédures et instructions.
Définir les rôles et les responsabilités dans le processus.
Cadastrer des besoins de formation et communication.
Définir le modèle et système de gestion documentaire.



Surveillance et « mesurage », Audit interne

Mettre en place des moyens de surveillance, de mesure.
Procéder à des audits internes et externes.



Revue de Direction

Evaluer l'efficacité du système au moins une fois par an :
cette évaluation comprend 3 éléments :

- Conformité aux engagements?
- Pertinence des objectifs et cibles?
- Est-ce que le SME est toujours approprié, suffisant et efficace?

Approbation des objectifs environnementaux pour l'année et moyen déployer.

L'ensemble du système repose sur la réalisation de manière systématique et continue de cet enchaînement des différentes étapes décrites ci-dessus.

*SWOT : force, faiblesse, opportunités, menaces

III.5 - Actions de communications

La communication en matière d'environnement est un point crucial dans une démarche volontaire. Il est nécessaire de faire savoir tant en interne qu'en externe que nous sommes entrés dans un système qui permettra à la Politique scientifique fédérale de prévenir et de maîtriser ses impacts sur l'environnement.

En interne, la communication s'est faite par l'entremise d'une part des correspondants EMAS et d'autre part par le site extranet « gestion de l'environnement » et finalement par la diffusion de newsletters thématiques. Pour marquer l'importance du pas réalisé en entrant dans le système EMAS, l'ensemble du personnel a été invité à la projection du film d'Al Gore : «Une vérité qui dérange». De plus, durant les huit premiers mois de l'année, la Politique environnementale et les 10 bonnes pratiques sont restées affichées dans les endroits stratégiques de passage, ascenseurs et cage d'escalier.

En externe, la pierre angulaire de la communication sera la présente Déclaration Environnementale. Chaque année, elle informera toute personne qui le souhaite de l'évolution du SME. Cependant, celles et ceux qui souhaitent en savoir plus, qui souhaitent poser des questions ou qui souhaitent déposer une plainte peuvent s'adresser au coordinateur environnemental qui donnera une réponse adéquate à la demande. A ce jour aucune plainte externe n'a encore été enregistrée.

En matière de communication externe, la Politique scientifique fédérale a pris part à un certain nombre d'activités. Celles-ci sont décrites au niveau de l'objectif indirect relatif à l'influence.

IV - Les impacts directs liés aux activités de la Politique scientifique

Dans le cadre de la mise en place du Système de Management de l'Environnement basé sur le règlement EMAS, la Politique scientifique fédérale a procédé à une analyse approfondie de l'ensemble de ses impacts directs sur l'environnement. L'ensemble des activités a été passé en revue et les impacts correspondants ont été répertoriés. Pour chaque impact, une évaluation sur la base de six critères a été effectuée. Cet exercice a permis de mettre en évidence les impacts environnementaux directs significatifs qui étaient explicités dans la déclaration environnementale de 2006.

Comme prévu par le système, l'ensemble de l'analyse a été passé en revue pour identifier d'éventuels changements. Les conclusions de ce tour d'horizon sont claires, aucun changement générant de nouveaux impacts environnementaux significatifs n'a été noté. Par conséquent, les objectifs et programmes sont reconduits.

V - Les objectifs relatifs aux aspects environnementaux directs

La coordination des actions et leur mise en place sont supervisées par le coordinateur environnemental qui est le garant de la réalisation du programme d'actions.

V.1 - Mobilité

Objectif :

Se déplacer autrement (donner la priorité aux modes de déplacement alternatifs) pour diminuer l'usage de la voiture individuelle et donc ses impacts environnementaux.

- Augmentation de 5% par an de l'utilisation des vélos de service
- Transfert de 2% par an des déplacements vers des modes moins polluants

Moyen :

- Diagnostic, information, sensibilisation et formation
- Proposition d'alternative

Indicateurs :

- % du personnel utilisant les transports en commun, le vélo ou la marche pour les trajets domicile / travail (enquête annuelle)
- Nombre d'utilisations des vélos de service / mois / ETP (Equivalent temps plein)
- Nombre de kilomètres parcourus par les voitures de service / mois / ETP

V.2 – Papier

Objectif :

Réduire la consommation de papier

- Mener des actions à l'égard du personnel et des correspondants extérieurs en vue de réduire la consommation de papier de 3% / an par une utilisation plus intensive des technologies de l'information et de la communication ainsi que par une meilleure gestion des documents papier.

Moyen :

- Diagnostic, information, sensibilisation, formation
- Travail sur le parc d'imprimantes et de photocopieuses
- Déclenchement de la fonction « impression en recto/verso »

Indicateurs :

- Nombre de pages achetées / ETP / an
- % de pages achetées de papier recyclé / an
- % de pages imprimées recto - verso / total / an
- Taux de remplacement des équipements (imprimantes) en % du parc

V.3 - Énergie

Objectif :

Réduire la consommation d'énergie par le biais d'une utilisation plus rationnelle de celle-ci

- Mener des actions à l'égard du personnel et des correspondants extérieurs en vue de réduire de 2% / an la consommation d'énergie tant au niveau électrique qu'au niveau du chauffage.

Moyen :

- Diagnostic, information, sensibilisation et formation
- Remplacement

Indicateurs :

- Consommation mazout en litre / m² / mois
- Consommation électricité en kWh / ETP / mois
- Taux de remplacement par an des écrans en % du parc
- Taux de remplacement par an de l'éclairage en % du parc
- Nombre de nouveaux informés / an

Remarque :

Nous ne sommes pas propriétaires des bâtiments que nous occupons. Ceci nous empêche de mener des actions ciblées sur la structure et les installations des bâtiments.

V.4 - Déchets

Objectif :

Réduire et contrôler la production de déchets

- Mener des actions à l'égard du personnel et des correspondants extérieurs en vue d'une utilisation plus rationnelle des consommables (diminuer de 1% les quantités consommées), d'une augmentation du taux de recyclage (augmenter le nombre de produits qui aboutissent dans la filière « recyclage » à côté du papier et des PMC) et d'une conformité réglementaire totale.

Moyen :

- Diagnostic, information, sensibilisation et formation

Indicateurs :

- Nombre de sacs tout-venant / mois / ETP
- Nombre de sacs de PMC / mois / ETP
- Poids en tonnes du papier et du carton recyclés / mois / ETP

V.5 - Eau

Objectif :

Réduire la consommation d'eau

- Mener des actions à l'égard du personnel et des correspondants extérieurs en vue de réduire la consommation d'eau de 3% / an.

Moyen :

- Diagnostic, information, sensibilisation et formation
- Réaction rapide en cas de détection de fuites

Indicateurs :

- Consommation d'eau mensuelle en litre / mois / ETP

Remarque :

Nous ne sommes pas propriétaire des bâtiments que nous occupons. Ceci nous empêche de mener des actions ciblées sur la structure et les installations des bâtiments.

V.6 - Achats

Objectif :

Développement d'une politique des achats qui favorise le développement durable

- Mener des actions à l'égard du personnel de sorte que chaque commande intègre une réflexion sur la dimension environnementale du produit ou du service acheté. Augmentation de 5% des appels d'offres qui incluent ce genre de clause.
- Augmentation de 3% du nombre de produits durables.

Moyen :

- Diagnostic, information, sensibilisation
- Mise en place d'une politique achat durable

Indicateurs :

- Proportion des achats qui sont durables en % du nombre annuel d'achats
- Pourcentage annuel des appels d'offres qui incluent une clause environnementale

VI - Les faits relatifs aux aspects environnementaux directs

Les objectifs directs sont au nombre de six. Durant l'année 2007, il s'est avéré que le programme établi pour l'ensemble de ceux-ci était fort ambitieux. Malgré de nombreuses réalisations, des priorités ont été mises en place et ce sont principalement trois objectifs qui ont été soutenus. Cependant, le programme d'actions étant pensé pour une période de trois ans, les objectifs moins plébiscités une année le seront la suivante.

Ce sont les objectifs de la mobilité, de la consommation de papier et d'énergie qui ont été au centre des attentions.

VI.1 - Mobilité

La mobilité est appréhendée sous trois perspectives :
 - celle du trajet domicile - lieu de travail,
 - la mobilité liée aux missions
 - et la mobilité générée par l'organisation de réunions, colloques et autres activités organisées par le Département.

En ce qui concerne la mobilité domicile-travail, chaque année, une enquête est réalisée auprès du personnel pour savoir quels étaient les moyens de transport que celui-ci utilise. Cette enquête constitue également un moyen de sensibilisation du personnel aux problèmes environnementaux liés à nos moyens de déplacements. Les résultats de trois années consécutives d'enquêtes sont colligés dans le tableau ci-après (tableau 1).

Tableau 1. Récapitulatif de la mobilité du personnel de la Politique scientifique de 2006 à 2008.

Les chiffres entre parenthèses sont les taux de transfert réalisés par rapport à l'année précédente.

	2006	2007	2008
Voiture individuelle/Cyclomoteur ou moto	13,83%	12,26% (-1,57%)	9,39% (-2,87%)
Covoiturage	0,00%	1,94%	0,00%
Train	65,85%	61,94%	63,76%
Stib/TEC/DE LIJN	14,64%	16,78%	20,23%
Vélo	3,25%	3,78%	2,01%
A pied	1,63%	3,23%	4,03%
Autre	0,81%	0,00%	0,67%
Mobilité durable	86,18%	85,73%	90,60%
Taux de réponse	55%	62%	61%

Les résultats de ces enquêtes montrent que plus de 80% du personnel de la Politique scientifique utilise les moyens de transport en commun pour leur déplacement domicile-travail (tableau 1).

Sur la base des trois années d'enquête, nous notons une diminution du pourcentage du personnel utilisant les moyens de déplacement polluant (voiture individuelle). Ce pourcentage était 13.83 en 2006 et est passé à 12.26 et 9.39 en 2007 et 2008.

En outre, notre objectif était de transférer chaque année 2% des moyens de déplacement polluants vers des moyens de déplacement moins polluants. Il ressort qu'en 2007, le taux de transfert était de 1,56% et qu'il est passé à 2.87% en 2008 (tableau 1 ; ligne 2).

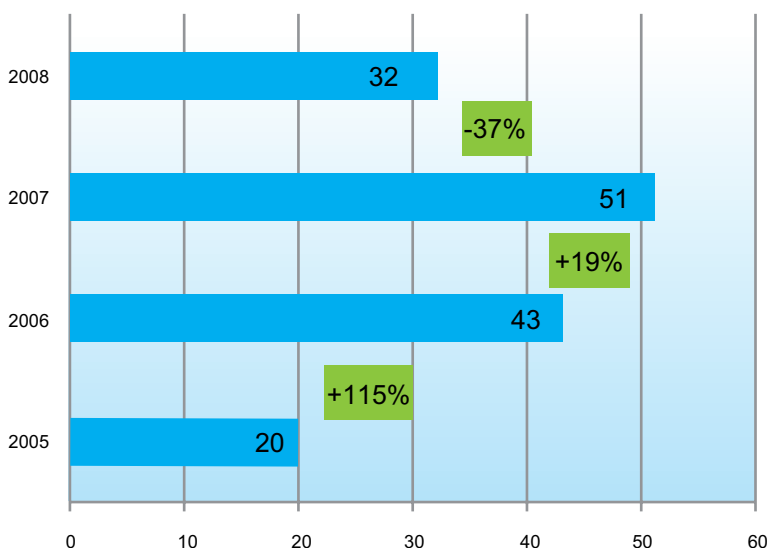
Cet objectif est atteint, néanmoins nous maintiendrons et renforcerons les actions de sensibilisation.

En tant qu'action de sensibilisation, les résultats de l'enquête sont diffusés par l'entremise d'une newsletter thématique. Ils sont également placés sur le blog et sur intranet.

Pour la mobilité du personnel liée à ses missions dans la Région de Bruxelles capitale, la Politique scientifique met deux vélos de service à la disposition des membres du personnel. L'utilisation des vélos de service est suivie. Le nombre d'utilisation des vélos a été de 43, 51 et 32 fois respectivement pour 2006, 2007 et 2008. En 2006 l'usage des vélos de la PSF a connu une augmentation de plus de 100% pour fortement décliner en 2007 et 2008 (figure 1). L'objectif d'augmenter de 5% l'utilisation des vélos de la politique scientifique par an est loin d'être atteint en 2008.

Une enquête menée à cet effet pointe du doigt le fait que les vélos ne sont pas équipés pour faciliter leur utilisation (manque de porte-bagages et de sac porte-document ; mauvais temps). De plus, les personnes qui font le trajet domicile-lieu de travail en vélo utilisent leur propre bicyclette pour leurs missions. Cet objectif méritait d'être revu et affiné.

Figure 1. Evolution du nombre d'utilisation des vélos de la Politique scientifique de 2005 à 2008.



Quant à la mobilité liée aux missions à l'étranger, un cadastre a été réalisé pour l'année 2006. Il apparaît que les membres du personnel réalisent environ 400 voyages à l'étranger dont environ 45% sont réalisés en train et le reste en avion. Une réflexion a été entamée pour apprécier la manière d'optimiser ces voyages selon les critères du développement durable. De plus, la possibilité de compenser l'impact des émissions est envisagée, mais la méthode doit encore être affinée.

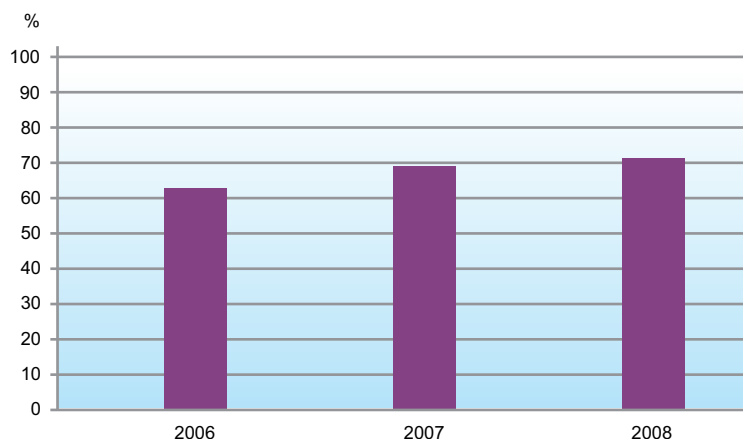
Les missions en Belgique, quant à elles, posent quelques difficultés de recensement. Cependant, pour ces missions, la Politique scientifique fédérale ne rembourse, à quelques exceptions près que les frais des transports en commun. Par conséquent, nous pouvons dire que la grande majorité des missions en Belgique sont réalisées en transports en commun ou à pied.

De par sa mission, la PSF génère un flux important de visiteurs chaque année. Un plan du réseau de la STIB leur est fourni à la réception et notre site web renseigne la meilleure manière de rejoindre l'institution par les transports en commun. Puisque ce flux influence la mobilité des personnes qui visitent la Politique scientifique et aussi la mobilité dans la ville de Bruxelles, nous avons établi un cadastre de la mobilité des visiteurs de la Politique scientifique pour la période 2005 à 2008.

Les données montrent que le nombre de visiteurs de la Politique scientifique a fortement augmenté. Il est passé de 4800 à 6949 visiteurs soit une augmentation de 45%.

Le pourcentage de visiteurs utilisant les transports en commun et moyens de déplacement verts (mobilité durable) est passé de 63,45% en 2006 à 71,70% en 2008 (figure 2).

Figure 2. Evolution du pourcentage de visiteurs de la Politique scientifique utilisant des moyens de déplacement durable de 2006 à 2008



VI.2 - Papier

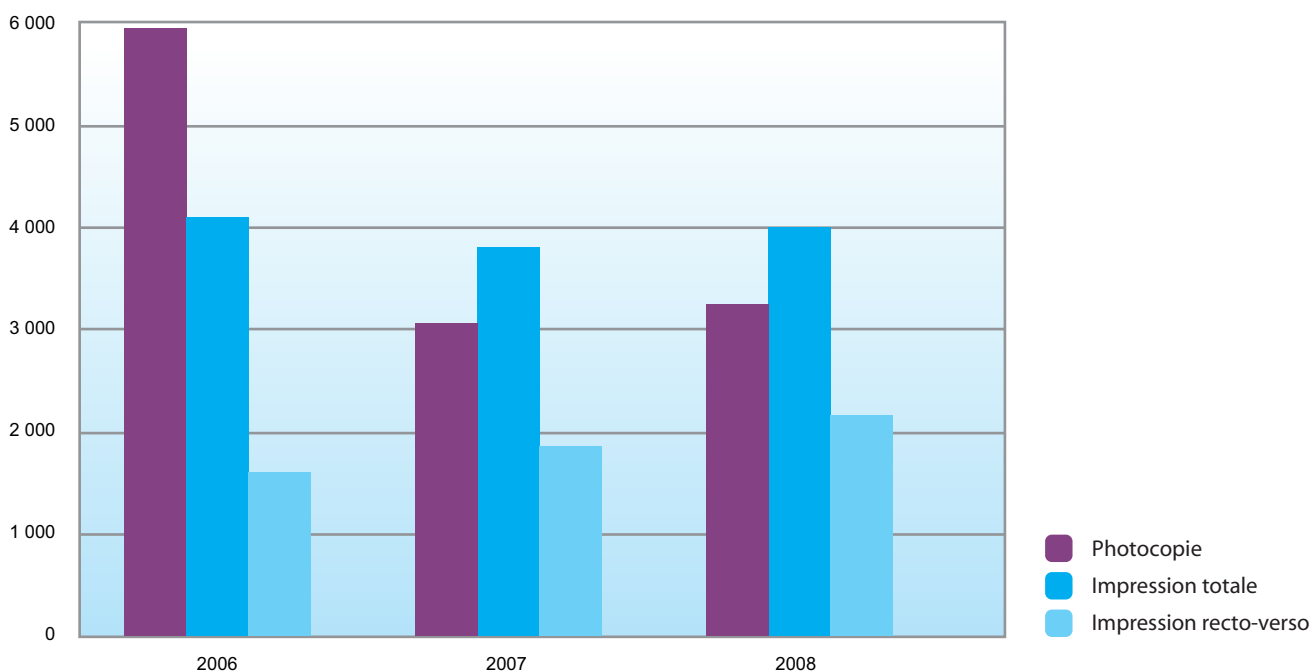
La Politique scientifique dispose de 19 imprimantes et 14 photocopieuses qui permettent, toutes, l'impression en recto/verso. L'usage de papier est destiné soit à l'impression soit à la photocopie.

Pour les années 2005 – 2006, la Politique scientifique a commandé approximativement 2,2 millions de feuilles A4. Leur utilisation se répartit à environ 1,2 millions de photocopies et 1 million pour l'impression. En première approximation, le nombre de photocopies reste stable, il y a néanmoins une réduction du nombre de pages imprimées de 62.500 unités de mai 2006 à mai 2007. Ce chiffre représente une réduction de 6,25% pour les im-

pressions et de 2,85% par rapport au total des feuilles A4 utilisées (imprimantes + photocopies). Cette diminution est à mettre en rapport avec l'objectif de 3%.

En 2008 le nombre de feuilles A4 utilisé pour la photocopie est de 850 000 pièces. Pour l'année 2008, on observe une légère augmentation du nombre de feuilles imprimées par ETP (figure 3). Cette consommation, quoique ayant augmenté, reste dans la moyenne d'autres administrations fédérales enregistrées EMAS. Il ne faut cependant pas perdre de vue les spécificités de chaque administration qui pourraient justifier les différences de consommation de papier. Elle s'expliquerait par la multiplicité des activités à caractères cycliques en 2008 qui introduisent des variabilités d'année en année (comités d'accompagnements, évaluations de projets), les réu-

Figure 3. Evolution du nombre de feuilles A4 utilisé pour les photocopies, pour les impressions et proportion des impressions recto/verso par an/ETP de 2006 à 2008



nions organisées par la PSF dans nos locaux et surtout par l'augmentation du nombre d'ETP (équivalent temps plein).

Depuis peu l'ensemble du parc informatique dispose d'un bouton sur l'écran du bureau qui permet de configurer les impressions par défaut en recto/verso. Chaque correspondant EMAS a été invité à informer l'ensemble de ses collègues de cette possibilité. Depuis la mise en place de ce bouton, le taux de pages imprimées en recto/verso ne cesse de croître (figure 3).

Les efforts pour réduire cette consommation ont été variés et divers. En plus de prendre connaissance du bouton recto/verso, des statistiques sur nos consommations ont été diffusées sur l'extranet. En septembre 2006, une

campagne « To print or not to print » proposée par l'IBGE a été lancée et cela jusqu'à la fin de l'année. Pour annoncer la campagne, une newsletter thématique a été envoyée. Elle proposait d'inclure le message ci-dessous à la signature des e-mails.

Un certain nombre de formulaires papier ont été remplacé par des formulaires électroniques. C'est une mesure qui a sûrement contribué à la diminution des impressions et aussi à la diminution du nombre de photocopies plus marquée qu'en 2007. Cette mesure permet entre autres de faire des économies d'encre. Toutefois, en 2009, nous comptons mener d'autres actions de sensibilisation pour l'impression (exemple : une administration sans papier sur une journée ; une campagne « j'imprime pour quoi et pour qui ? »).

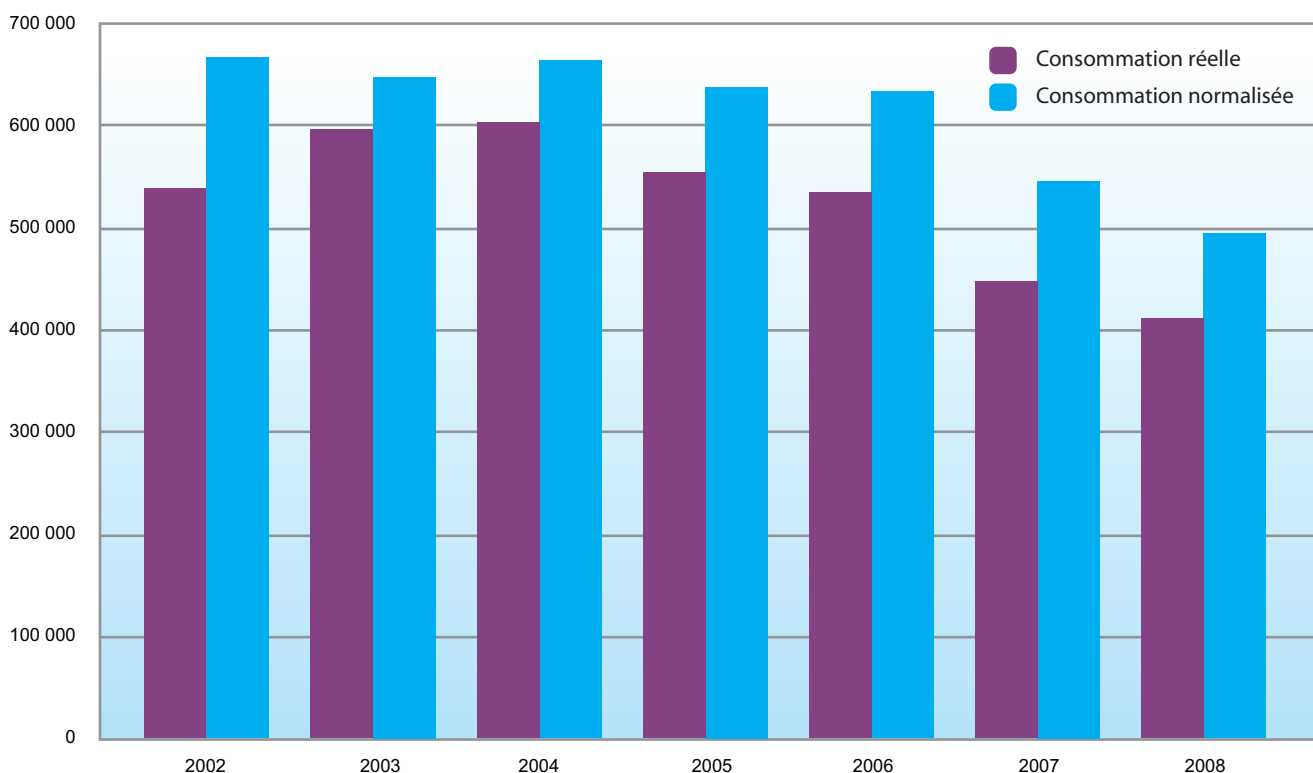
VI.3 - Énergie

Les deux sources principales de consommation d'énergie sont le chauffage et l'électricité.

Pour le chauffage, nous utilisons le mazout. Chaque année, comme le prévoit la réglementation, nous faisons vérifier nos chaudières par un technicien agréé qui les règle selon les normes en vigueur. Lors du remplissage des cuves à mazout, une attention particulière est accordée pour éviter tout débordement ou renversement accidentel de mazout. De plus, les cuves répondent à la réglementation en vigueur ainsi qu'au permis d'environnement.

Les deux chaudières sont généralement mises à l'arrêt entre le quinze avril et le quinze octobre. Toutes les vannes thermostatiques ont été contrôlées lors de la remise en marche de l'installation et positionnées comme il se doit. Début décembre une description du fonctionnement de ces vannes ainsi qu'une explication de la manière adéquate de les utiliser seront réalisées. La consommation de mazout est suivie mensuellement. Par souci de concision nous présentons les données annuelles et montrons leur évolution (figure 4).

Figure 4. Evolution de la consommation de mazout (en kWh) à la Politique scientifique fédérale
Une consommation normalisée est une consommation de laquelle les effets saisonniers ont été retirés.



La consommation de mazout a considérablement diminué sur ces dernières années (figure 4). En effet de 2006 à 2007 la consommation de mazout a été réduite de 9% et de 11% en 2008. Cependant la consommation normalisée reste toujours supérieure à la consommation réelle montrant ainsi une mauvaise signature énergétique du bâtiment. Malheureusement, étant locataires, nous ne pouvons pas appliquer dans ce bâtiment des mesures d'économies d'énergies touchant à sa structure. De plus la Politique scientifique va bientôt aménager dans un nouveau bâtiment.

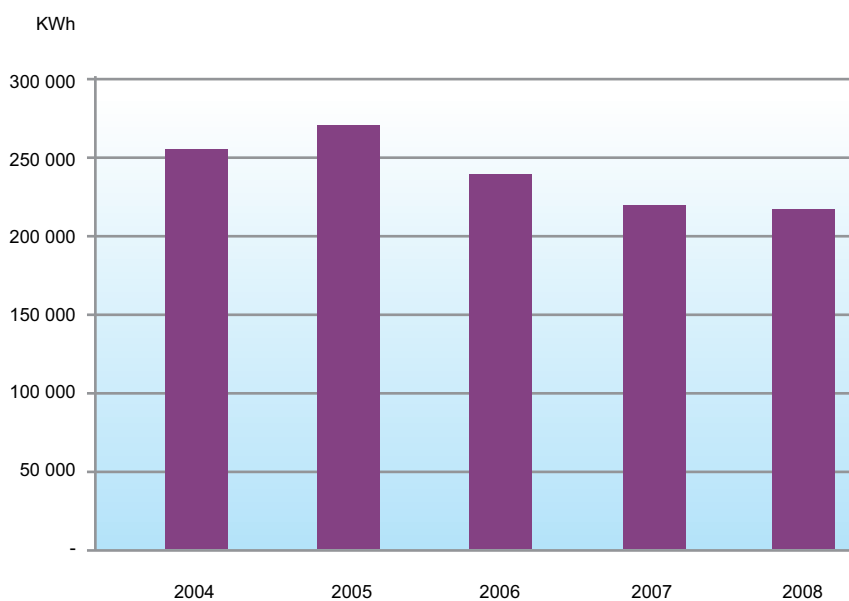
En ce qui concerne l'électricité, elle est principalement utilisée pour l'éclairage et pour le fonctionnement du matériel informatique (PC, imprimantes, photocopieuses). Cependant, d'autres consommations sont aussi vérifiées, telles que celles relatives à l'air conditionné, l'activité "ménagère", la production de café, d'eau chaude, etc. Au regard de l'utilisation ménagère, la Politique scientifique a investi dans un lave-verres économe en énergie en remplacement du lave-vaisselle domestique dont elle disposait précédemment.

Tout le parc informatique, ordinateurs et imprimantes disposent d'une fonction screen-saver ainsi que d'un dispositif de mise en veille après un certain laps de temps de non-utilisation. De plus, le service ICT insiste sur l'extinction des ordinateurs le soir et dans la salle informatique après utilisation. Enfin, pour le service Spatial les ordinateurs de bureau ont été remplacés par des PC portables. Dans le futur, il en sera de même pour le service des Programmes de recherche.

L'éclairage des locaux est assuré principalement par des tubes TL (néons). Seule une action spécifique est menée pour les ampoules classiques qui sont remplacées au fur et à mesure par des ampoules économiques quant cela est intéressant du point de vue environnemental et économiquement parlant. Les 10 bonnes pratiques de la Politique scientifique insistent sur le fait que si l'on s'absente pour plus d'une demi-heure, il ne faut pas oublier d'éteindre la lumière de son bureau.

La consommation d'électricité a également diminué du fait des différentes campagnes de sensibilisation, le renouvellement du parc informatique par des appareils moins énergivores et l'achat d'autres électroménagers en tenant compte des critères de développement durables (figure 5).

Figure 5. Evolution de la consommation d'électricité à la Politique scientifique fédérale



Pour l'année 2008 on s'attend à une légère augmentation de la consommation électrique car les chiffres des 10 mois sont très proches de celle de l'année 2007. Cette augmentation de la consommation s'expliquerait principalement par l'augmentation du nombre du personnel, par le problème qu'il y a eu au numéro 4 rue de la Science (surconsommation due à une panne).

L'observation globale de la consommation d'énergie (mazout + électricité) permet de conclure à une baisse de consommation d'énergie dépassant l'objectif de 2%.

Pour s'attaquer de manière professionnelle et concrète à la problématique énergétique, le nouveau coordinateur environnemental suivra en 2009 la formation de responsable énergie auprès de l'IBGE.

VI.4 - Déchets

Nos déchets sont constitués de cinq types principaux :

- les papiers et cartons,
- les PMC,
- le tout-venant,
- le verre ;
- et les divers particuliers (déchets électriques et électroniques, piles, ...).

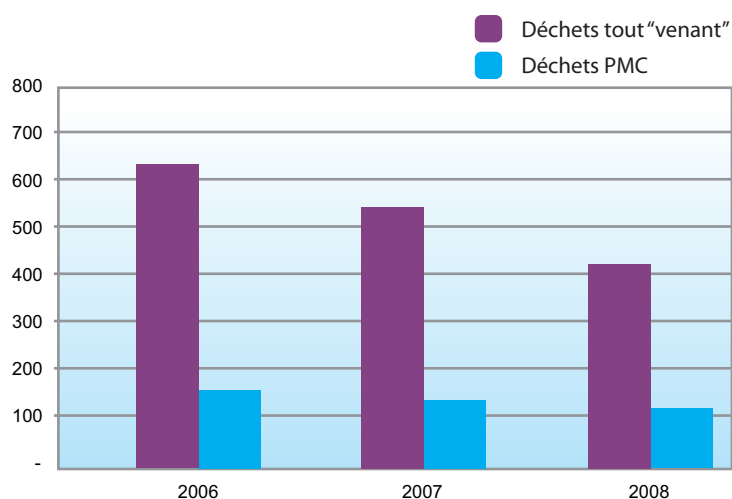
Pour chacun d'entre eux, nous essayons d'en réduire la quantité, d'une part, et de l'aiguiller vers la meilleure filière d'élimination d'autre part. A cet égard, trois possibilités existent :

- l'enlèvement par une société spécialisée dans le recyclage du type de déchets concerné (comme pour le papier, le carton et les PMC) ;
- le parc à « containers » ;
- et finalement la poubelle classique contenant le tout-venant et qui est reprise par le service de collecte des déchets communal.

Le suivi de la production de déchets indique une baisse générale des quantités.

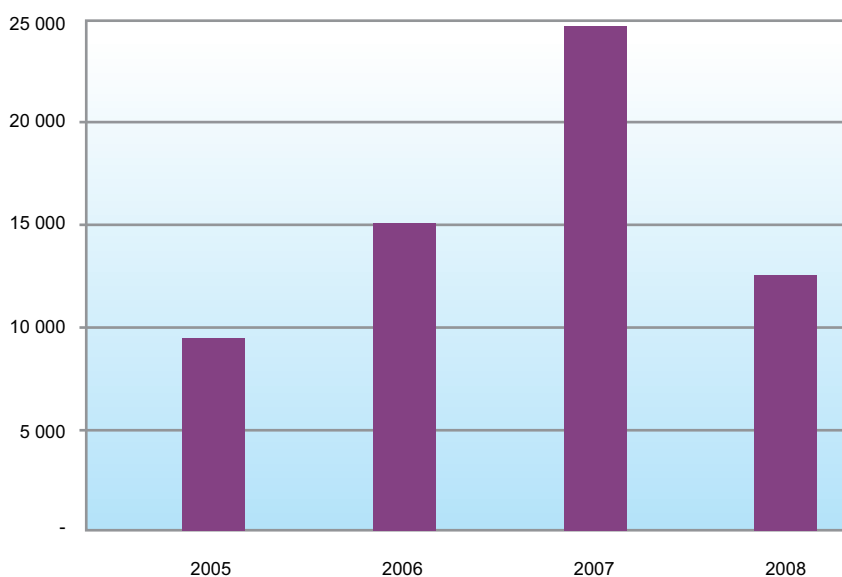
Ainsi, la production de déchets (tout venant, PMC) est en nette régression (figure 6). La diminution du nombre de sacs de déchets « tout venant » est plus marquée que celui des PMC.

Figure 6. Evolution du nombre de sacs de déchets PMC et tout venant émis par la Politique scientifique fédérale de 2006 à 2008



Comme les autres type de déchets, le nombre de kilogrammes de déchets papiers et cartons a une tendance à la baisse (figure 7). Le pic de déchets papiers observé en 2007 est justifié par un nettoyage des archives selon les informations récoltées auprès du service logistique.

Figure 7. Evolution de la quantité (kg) de papiers et cartons émis par la Politique scientifique fédérale de 2005 à 2008



Dans la prochaine phase de la gestion de l'environnement, un cadastre sera réalisé en vue de connaître l'origine des déchets et entrevoir une mesure de leur réduction.

Nous n'avons pas d'objectif quantitatif pour la réduction des déchets néanmoins, à titre indicatif nous signalons les réductions de :

- 24% des déchets « tout venant » par rapport à 2007;
- 10 % des déchets PMC par rapport à 2007;
- et 44% des déchets papiers par rapport à 2007.

Une action principale a été réalisée pour réduire la quantité de déchets tout-venant. La Politique scientifique a acheté des tasses en porcelaine pour remplacer l'utilisation de gobelets en plastique pour les boissons chaudes. L'action a fait l'objet d'une newsletter spécifique et les tasses ont été marquées aux couleurs du système de management environnemental. De plus, les 10 bonnes pratiques de la Politique scientifique insistent sur le tri adéquat des déchets.

En vue d'appuyer toutes les actions menées pour réduire les déchets, les impacts sur la production de déchets papier des campagnes visées au point 6.2 (pour réduire les impressions et les photocopies), seront évalués.

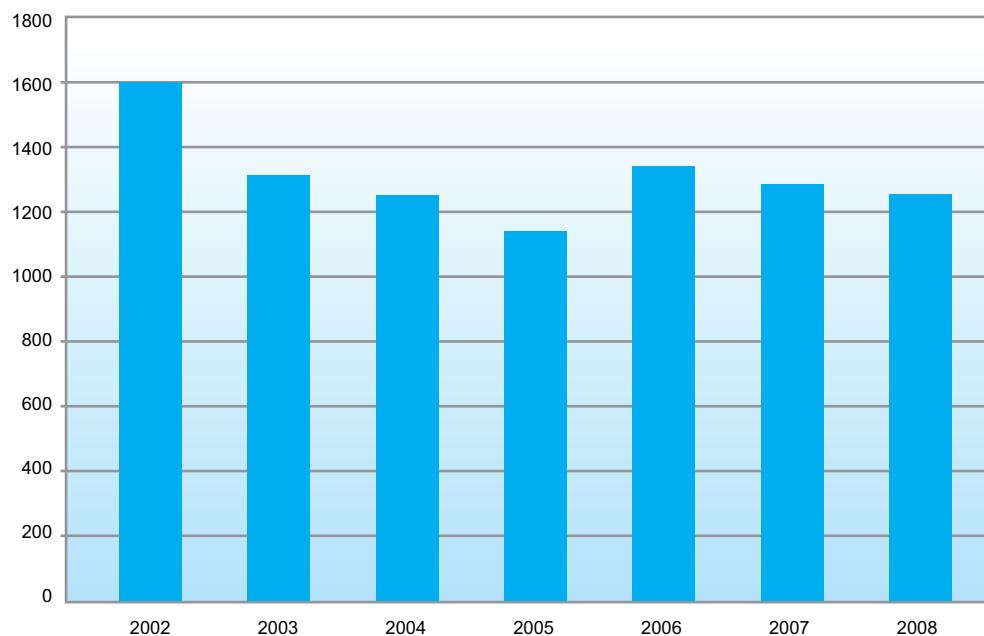
VI.5 - Eau

Notre consommation d'eau provient principalement des sanitaires. Une attention particulière est attachée à la maîtrise des fuites.

Pour accélérer l'intervention du service technique, une affichette donnant le numéro de téléphone à appeler en cas de fuite a été placée dans chaque local sanitaire. De plus le service logistique, qui s'occupe de l'entretien des locaux, est en perpétuelle recherche de produits ne nécessitant pas ou peu d'eau.

En ce qui concerne l'utilisation de l'eau dans les tâches de nettoyage, le lave-vaisselle domestique a été remplacé par un lave-verres économe en eau. La consommation d'eau à la Politique scientifique est à la baisse de 2006 à 2008 (figure 8). En effet, de 2006 à 2007, on a observé une diminution de 1.9% et une diminution de 4.5% de 2007 à 2008. Ces valeurs sont à confronter avec l'objectif de réduction de 3%. Pour l'année 2008 cet objectif est dépassé de 1.5%. De 2006 à 2008, la moyenne de consommation d'eau est de 5.6 ± 0.5 m³/ETP/an. Néanmoins étant un processus d'amélioration continue le cap sera maintenu en vue d'atteindre une réduction aussi grande que possible.

Figure 8. Evolution de la consommation d'eau (en m³) de la Politique scientifique fédérale de 2002 à 2008



VI.6 - Achats

Les achats font partie des points d'attention car ils sont les déclencheurs d'une série de processus : la consommation de matières premières et la production de déchets. Ces achats conditionnent donc des actions.

Les achats peuvent avoir un rôle sensibilisateur en matière de communication. En développant une politique d'achats cohérente avec nos valeurs, nous envoyons tant en interne qu'en externe un signal clair quant à l'implication de l'institution elle-même. C'est ainsi qu'une partie de nos achats sont des produits du commerce équitable avec le label Max Havelaar (exemple du café).

De plus, c'est à partir d'un achat qu'il est possible de réfléchir à la manière d'envisager des alternatives ayant un impact moins négatif sur l'environnement.

Un relevé complet de ce que le service logistique a acheté depuis 2006 jusqu'à ce jour a été établi. Ce document demande à être analysé pour faire ressortir les produits ayant un impact, fort, moyen ou faible sur l'environnement. La seconde phase sera d'étudier les alternatives. Toutefois, il est à noter que le service logistique s'investit déjà dans la recherche de la solution la plus soutenable du point de vue environnemental et économique lors de ses achats. Au cours des achats lorsqu'un alternatif vert (produit écologique) existe il est préféré. Depuis 2007, le service logistique n'achète plus de fardes de classement. Il récupère les anciennes fardes. Les agendas 2008 et 2009 sont des produits entièrement recyclés et sont un bon exemple car ils participent à la communication interne et externe.

Le service financier quant à lui inclut dans les appels d'offre, là où c'est possible, des clauses environnementales.

VII - Impacts environnementaux indirects liés aux missions et au rôle de la Politique scientifique fédérale

Dans le cadre des missions et activités précisées au point 1.3 de cette déclaration, la Politique scientifique fédérale a identifié deux éléments qui ont un impact sur l'environnement : ses missions et son influence qui étaient explicités dans la déclaration environnementale 2006.

Comme pour les objectifs directs, il n'y a eu aucun changement générant des impacts environnementaux significatifs dans les résultats de l'analyse environnementale réalisée il y a un an. En conséquence, les objectifs et les programmes sont reconduits.

VIII - Objectifs liés aux aspects environnementaux indirects

Ces objectifs touchant le cœur même des activités de la Politique scientifique fédérale, c'est l'implication du plus haut niveau de l'institution qui sera le garant de la mise en œuvre du programme d'actions. À cet égard, le Président s'est engagé dans l'introduction au présent texte à tout mettre en œuvre pour améliorer, partout où c'est possible, nos performances environnementales.

VIII.1 - Missions

Objectif :

Mettre à profit l'influence de la Politique scientifique fédérale dans le cadre de ses missions pour développer et accroître les recherches et applications ayant un potentiel positif sur l'environnement.

- Accroître le nombre et/ou les montants investis (5% sur 3 ans) ou renforcer l'accent environnemental dans des projets de recherche ayant un potentiel positif sur l'environnement et cela en pourcentage du total alloué.

Indicateurs :

- % du montant total alloué aux projets ayant un impact potentiel positif sur l'environnement et/ou nombre de projets ayant un impact potentiel positif sur l'environnement par programme.

VIII.2 - Influences

Objectif :

Mettre à profit l'influence de la Politique scientifique fédérale afin de développer et d'accroître la sensibilisation à l'environnement des acteurs avec lesquels la Politique scientifique fédérale interagit.

- Accroître le nombre de communications/interventions (10% / an chiffrable à partir de 2008) sur le respect de l'environnement lors de conférences, colloques, séminaires, tables rondes, journées d'étude que nous organisons ou auxquels nous participons.
- Accroître le nombre de communications/interventions sur le respect de l'environnement lors de nos contacts formels avec nos partenaires.

Indicateurs :

- Nombre d'événements et de participations à des programmes dans lesquels l'action de la Politique scientifique fédérale en matière d'environnement a été mise en avant par année.
- Nombre d'événements auxquels la Politique scientifique fédérale a participé annuellement
- Nombre de membres du personnel incluant dans leurs communications des messages « favorables » à l'environnement.

Remarque :

Un plan cohérent de communication devrait être développé d'ici 2 ans. Cependant, en attendant, nous allons proposer des communications *ad hoc*.

IX - Faits liés aux aspects environnementaux indirects

Dans le cadre du programme développé pour les aspects indirects, l'évaluation des missions est un élément clef dont le temps de mise en œuvre a été sous-estimé car nécessitant une étude approfondie. Par conséquent, les actions se sont focalisées sur le second impact : l'influence.

IX.1 - Missions

Le souhait dans le cadre de cet objectif est de développer une méthode d'analyse des projets qui permet de les classer selon leur niveau d'impact sur l'environnement. Mis à part le programme sur le Développement Durable que nous finançons à concurrence d'environ 12 millions d'euros annuellement, il est extrêmement difficile d'apprécier le caractère de l'impact sur l'environnement.

Actuellement, chaque décision qui doit faire l'objet d'un accord en Conseil des Ministres doit passer un test de durabilité. Les programmes que la Politique scientifique gère entrent dans cette catégorie. Ce test nous offre déjà une première approximation quant au caractère durable des actions envisagées, mais d'un point de vue global.

La première étape sera donc de définir une méthode d'évaluation des projets qui inclut le critère environnemental. Pour ce faire, une étude approfondie de ce qui se fait ailleurs est nécessaire et devra être réalisée dans les meilleurs délais.

IX.2 - Influences

Durant toute l'année, chaque opportunité a été saisie par le coordinateur environnemental et le service Communication pour informer et motiver les personnes avec qui nous sommes en contact à être respectueux de l'environnement.

Ces communications ont été de différentes natures, telles que la participation à des conférences, colloques en tant que participant mais aussi en tant que conférencier, la réalisation d'une émission de télévision sur "la Politique scientifique respectueuse de l'environnement", un article dans le journal des fonctionnaires, etc.

Le plan d'action de la cellule développement durable intègre des actions relatives à EMAS. Plusieurs actions liées aux impacts indirects (stimuler les chercheurs financés à utiliser les transports en commun, base polaire «zéro émission»...) ont été mises en place.

Aussi, un contrat a été mis en place avec les sociétés qui fournissent des snacks pour midi (commandés en cas de visiteurs ou pour des grosses réunions) afin qu'elles respectent des critères environnementaux et sociaux. Ceci sera communiqué vers les visiteurs concernés.

De plus, aux composantes de la Politique scientifique fédérale qui ne sont pas encore dans le périmètre EMAS et qui le demandent, le coordinateur environnemental apporte son soutien pour motiver et développer une conscience et pourquoi pas une reconnaissance environnementale de l'institution. Cela a été le cas pour l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et pour le Service d'information des Sciences et Technologies.

X - Conclusion

Durant ces trois dernières années, la Politique scientifique a démontré son engagement pour la gestion durable de l'environnement en mettant en place un système de management de l'environnement. Ce système fonctionne et reste conforme au règlement européen 761/2001 (EMAS). Le bon fonctionnement a été confirmé tant par des audits internes croisés que par des audits externes de surveillance.

La Politique scientifique peut se féliciter d'avoir atteint la majorité des objectifs liés à ses impacts directs. Cette année la consommation de papier d'impression et la consommation d'électricité a augmenté. Cette augmentation trouve une explication dans la multiplicité d'importantes activités pluriannuelles à caractère cyclique (comités d'accompagnement, évaluations de projets et workshops) qui introduisent des variabilités d'une année à une autre et aussi dans l'augmentation du nombre d'équivalents temps plein.

Au niveau des impacts indirects, toutes les administrations du réseau EMAS se heurtent à la difficulté de mettre en place des actions. Des réflexions sont menées au sein du réseau EMAS en vue de surmonter cette difficulté.

La politique environnementale, l'analyse environnementale et ses conclusions, les activités qui ont été menées, ont été passées en revue. La présente déclaration environnementale a été approuvée par le Comité de Direction de la Politique scientifique fédérale lors de la revue de direction du 23 Janvier 2008. Au cours de la revue de direction, il a été décidé de maintenir le cap. Les objectifs restent pertinents même si des améliorations sensibles

ont pu être constatées. Une bonne stratégie se construit sur le long terme et des bases solides.

Le programme d'actions qui sera mis en œuvre pour cette prochaine année s'inscrit dans la continuité de ce qui a déjà été fait. Des ajustements devront toutefois être apportés pour rééquilibrer le poids de certains objectifs.

Tant en interne qu'en externe, il reste un travail considérable de sensibilisation à mener et aucun effort ne sera épargné pour convaincre le plus grand nombre de l'importance du respect de l'environnement.

XI - Déclaration de validation

Sur base de l'audit de l'organisation, des interviews de ses collaborateurs, et de l'investigation de la documentation, des données et des informations, AIB-VINÇOTTE International, en tant que vérificateur environnemental accrédité par BELAC sous le n° BE-V-0016, a conclu :

- que le système de management environnemental et la procédure d'audit en matière d'environnement ainsi que la déclaration environnementale 2007 répondent aux exigences du Règlement (CE) N° 761/2001 du Parlement Européen et du Conseil du 19 mars 2001 permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).
- que les données et l'information dans cette déclaration environnementale sont fiables et qu'elles couvrent d'une manière efficace toutes les questions environnementales significatives pour cette organisation.

Fait à Bruxelles, le 02 mars 2009

(Signature)

ir. P. Olivier,
Président de la Commission de Certification.

POLITIQUE SCIENTIFIQUE FEDERALE



rue de la Science, 8 | 1000 Bruxelles

T 32 2 238 34 11 | F 32 2 230 59 12
W www.belspo.be | E www@belspo.be

Contact : Caroline Dandois (caroline.dandois@belspo.be)
Nelawu Malanda (nelawu.malanda@belspo.be)